

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05593

Numéro SIREN : 900 570 896

Nom ou dénomination : HOLDING DRD

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/012815

Désignation de l'entreprise SARL HOLDING DRD										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 5 rue de Champvieux 69650 SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR											
Numéro SIRET* 9 0 0 5 7 0 8 9 6 0 0 0 1 0											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 15					
										Exercice N clos le 31/08/2023	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014		016				
	Immobilisations corporelles*				028		030				
	Immobilisations financières* (1)				040	201 727	042		201 727		
	Total I (5)				044	201 727	048		201 727		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052				
		Marchandises *		060			062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		231 000	070		231 000		
		Autres* (3)		072		269	074		269		
	Valeurs mobilières de placement		080			082					
	Disponibilités		084		13 685	086		13 685			
	Charges constatées d'avance *		092			094					
	Total II		096		244 955	098		244 955			
	Total général (I + II)		110		446 682	112		446 682			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			5 000					
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126			500					
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			67 227					
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136			37 170					
	Subventions d'investissement		137								
	Provisions réglementées		140								
Total I		142			109 898						
Provisions pour risques et charges		Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			167 546					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 620					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		119	167 617					
Produits constatés d'avance		174									
Total III		176			336 784						
Total général (I + II + III)		180			446 682						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	58 666			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	200 827			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL HOLDING DRDNéant ☐Exercice N clos le
31/08/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
			et livraisons	215		214	
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217		218	230 000
		services*					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	3 208
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	233 208
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 9 890 - immobilier :)					242	16 814
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	2 361
	Rémunérations du personnel*					250	163 999
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }					262	266
	Total des charges d'exploitation (II)					264	183 440
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	49 767
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	2 942
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges financières (V)					294	4 137
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }					300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	11 402
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	37 170
B - RÉSULTAT FISCAL				Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	37 170	314
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	11 674	
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	13 763	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Dédutions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Dont divers						
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
	Déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 62 607 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 62 607 372

SARL HOLDING DRD

Exercice clos au 31 août 2023

Mission de Présentation des comptes Annuels

Annexe

Désignation de la société : SARL HOLDING DRD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 446 683 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 171 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Certifié conforme

SARL HOLDING DRD

Exercice clos au 31 août 2023

Mission de Présentation des comptes Annuels

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 23 janvier 2023 la société a racheté les 240 parts de la SASU ASB Négoce à la société DE SOUZA à 229.26€ / part.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	900	200 827		201 727
Total	900	200 827		201 727
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				201 727

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			200 827	200 827
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			200 827	200 827
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 357 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	126 627		126 627
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 000	231 000	
Autres	270	270	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	357 897	231 270	126 627
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	180 000
Total	180 000

SARL HOLDING DRD

Exercice clos au 31 août 2023

Mission de Présentation des comptes Annuels

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 336 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	95 153	36 486	58 667	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	72 394	72 394		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620	1 620		
Dettes fiscales et sociales	83 498	83 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	84 120	84 120		
Produits constatés d'avance				
Total	336 784	278 118	58 667	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	110 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	53 284			
(**) Dont envers les associés	120			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 120 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Urssaf TNS Charges à payer	49 650
Etat - autres charges à payer	2 361
Clients - RRR à accorder	84 000
Total	137 211

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	230 000		230 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	230 000		230 000

HOLDING DRD
EURL, au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 900 570 896,
dont le siège social est situé : 5 RUE DE CHAMPVIEUX 69650 SAINT GERMAIN AU MONT D'OR

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 18 JANVIER 2024

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 37 170,65 euros. Il décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 37 170,65 euros. Il décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Un résultat de	37 170,65 euros
-Des réserves disponibles d'un montant de 67 227,82 euros	
-sur lesquelles est prélevé un montant de	2 829,35 euros
Soit un bénéfice distribuable de 40 000,00 euros	
-Une somme distribuée de	40 000,00 euros

A titre de dividende, soit 8 euros par part sociale

Le compte « Autres Réserves » présente alors un solde de 64 398,47 euros.

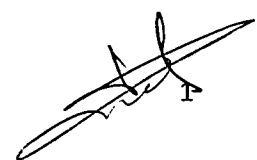
Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

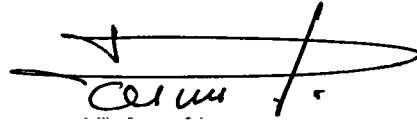
Les dividendes seront versés à compter de ce jour et dans le respect des délais légaux.



En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Le Gérant

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. M.', is written over a horizontal line. A large, sweeping loop extends from the end of the signature.

Certifié conforme